



# ETAT DE L'ART DE LA COOPÉRATION ENTRE LA FRANCE ET L'ESPAGNE POUR LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU SUR LE BASSIN VERSANT DE LA GARONNE

Convention

Projet



Implication du smeag

1513

**"Le traité de Lies et Patzeries" rebaptisée en 2013 pour les 100ans de la signature: "le serment du plan d'Arem"**

Trois composantes qui s'applique à toute la biorégion: paix entre les vallée frontalières , accord pastoral ( incluent les usages de l'eau) et commerciaux.

1963

**« Convention intergouvernementale Garonne »**

Accords entre EDF et ENDESA qui préside la constricton du plan d'Arem. Impose un débit minimum mensuel à resituer par les espagnol au pont du Roy et une restitution énéregétique d'EDF à ENDESA.

2000

**"Protocole d'accord de coopération pour la vallée de la Garonne"**

Signature du Sméag, du Département de l'Environnement de la Généralité de Catalogne et du Conseil Général du Val d'Aran qui préside le projet interreg.IIIA. Ces la création du comité de pilotage transfrontalier.



2003

**"La vallée de la Garonne, un territoire transfrontalier"**

Programme INTERREG : mieux connaître la Garonne, par des échanges de données. Mise en valeur et protection pour une gestion durable du fleuvre.



2005

**"Gestion intégrée des rivières européennes"**

Programme INTERREG : échange d'expériences entre les gestionnaires de la rivière Aragon et Garonne.



2007

**"L'arrangement administratif de Toulouse"**

Objectif général: une gestion durable et intégrée des cours d'eau s'écoulant sur les territoires des deux pays en application de la DCE.

2008

2009

**"SUD'EAU 1 et 2"**

Programme INTERREG : Aider un réseau d'acteurs du sud-ouest européen à mettre en place et valoriser des initiatives locales de gestion durable et participative de l'eau et des cours d'eau.



2006

2011

**"Territoires fluviaux européens (TFE)"**

Programme INTERREG : Coopération interrégional entre la Garonne (Ex Midi-Pyrénées) et la Bidassoa (Navarre), pour permettre le développement durable des territoires fluviaux.



2014

2011

**RÉVISION du "protocole d'accord de coopération pour la vallée de la Garonne" de 2000**

Accord pour la gestion équilibré et durable du fleuve avec un plan d'action pour 2012.



2016

**Convention entre le SPC Garonne-Tarn-Lot et CHE**

Améliorer l'échange de données sur la Garonne pour la gestion du risque de cru et implanter une nouvelle station de mesure.

2014

**"RisqHydro"**

Programme INTERREG POCTEFA : Installation d'un réseau de stations hydrologiques pour la prévention des inondations sur la Garonne Amont.



2020

**Thèse sur le fonctionnement dynamique hydro-sédimentaire de la Garonne Amont**

Collaboration de l'université de Lérida, Lyon et la CNRS.



2020

2022